

# AVIS DE VACANCE D'UN POSTE DE CONSEILLERE PRINCIPALE D'EDUCATION

**Poste à pourvoir Le 1<sup>er</sup> septembre 2022**

**Statut des candidats :** Conseillère Principale d'éducation à temps complet (catégorie A)

**Intitulé du poste :** Conseillère Principale d'éducation à la maison d'éducation de la Légion d'honneur des Loges à Saint-Germain-en-Laye (78)

**Présentation de l'employeur :**

Institution d'État, la grande chancellerie de la Légion d'honneur a pour vocation l'administration des décorations nationales, au premier rang desquelles la Légion d'honneur. Elle assure également la direction et la gestion de deux établissements d'enseignement public, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, et du musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

Cet ensemble original d'activités reliées par l'histoire est dirigé par le grand chancelier de la Légion d'honneur et emploie près de 400 personnes pour remplir les missions de service public qu'il recouvre.

Les services sont répartis sur trois sites :

- A Paris, au siège de l'institution, pour l'ensemble des services de l'administration centrale ainsi que ceux du musée de la Légion d'honneur.
- En région parisienne, à Saint-Germain-en-Laye et à Saint-Denis, pour les services administratifs, d'encadrement et d'enseignement des maisons d'éducation qui comptent chacune 500 élèves.

**Présentation de la structure d'affectation :**

Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur accueillent en collège, lycée et classes post-bac les filles, petites-filles et arrière-petites-filles des membres des ordres nationaux (Légion d'honneur et ordre national du Mérite) et de la Médaille militaire, qui y suivent le programme de l'Éducation nationale. L'éducation qui y est dispensée a pour but d'inspirer aux élèves l'amour de la patrie et de la liberté ainsi que le sens de leurs devoirs civiques et familiaux et de les préparer, par leur instruction et la formation de leur caractère, à s'assurer une existence digne et indépendante. Le projet éducatif de l'institution se caractérise par le respect des valeurs des ordres nationaux et par la participation des élèves à de nombreuses activités pluridisciplinaires, sorties et voyages pédagogiques, et événements extrascolaires rythmant l'année. Les jeunes filles sont scolarisées sous le régime de l'internat obligatoire et portent un uniforme.

Les maisons d'éducation sont placées sous l'autorité unique d'une surintendante, en résidence à Saint-Denis, qui assure l'unité de l'éducation et de l'enseignement donnés aux élèves et celle de l'administration des établissements. Elle dirige personnellement la maison d'éducation de Saint-Denis.

La maison d'éducation des Loges est dirigée par une intendante générale secondée par un chef d'établissement adjoint et un gestionnaire. Elle accueille 500 collégiennes. Ses indicateurs de réussite au diplôme national du brevet et d'orientation en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique sont excellents, grâce à un encadrement pédagogique et éducatif exigeant et mobilisateur.

**Présentation du poste :**

La Conseillère Principale d'Éducation recrutée devra travailler en étroite complémentarité avec ses collègues (trois postes au total), pour tous les domaines de la vie scolaire, qu'il s'agisse de l'encadrement et du suivi personnalisé des élèves, du management du personnel sous leur autorité (Chargées d'éducation et Assistantes d'éducation-Maîtres d'internat) ou de la mise en œuvre des projets éducatifs.

Un goût prononcé pour la gestion des ressources humaines sera nécessaire (équipe nombreuse de surveillants à recruter, former et diriger tous les ans). Une expérience, ou une motivation forte, en matière de management d'équipes de personnels de vie scolaire et gestion d'internat sera appréciée.

La Conseillère Principale d'Éducation devra posséder les qualités requises permettant un dialogue constructif avec l'ensemble des membres de la communauté éducative et l'adhésion de chacun aux règles de vie et travail fixées. Contribuant activement au bon fonctionnement de l'établissement, les trois Conseillères Principales d'Éducation sont à ce titre membres de l'équipe de direction élargie.

Rigueur, fermeté, diplomatie et disponibilité seront demandées. Les caractéristiques de l'établissement sont également à prendre en compte : non mixité, régime de l'internat.

**Conditions particulières d'exercice :** Recrutement par voie de détachement. Poste logé par nécessité absolue de service.

**Profil du candidat :**

Seront prioritairement retenus les dossiers de candidature faisant état d'une expérience avérée dans les domaines précités.

La personne recrutée devra adhérer sans réserve aux principes de l'ordre national de la Légion d'honneur.

**Personne à contacter pour tout renseignement :** Christine Grandmontagne, intendante générale.

Tél. 01.39.04.10.40 - [intendante.generale@legiondhonneur.fr](mailto:intendante.generale@legiondhonneur.fr)

**Pièces du dossier de candidature :**

Les candidat(e)s devront faire parvenir leur dossier de candidature comprenant leur curriculum vitae détaillé, ainsi qu'une lettre de motivation par courriel à [secretariat.intendantegenerale@legiondhonneur.fr](mailto:secretariat.intendantegenerale@legiondhonneur.fr) et à [rh.recrutement@legiondhonneur.fr](mailto:rh.recrutement@legiondhonneur.fr)